

Petite Enfance (0/3ans)

En mars 2013, un Relais d'Assistantes Maternelles (RAM), intercommunal et itinérant : « Au jardin enchanté » a été créé. Son champ d'action s'étend sur 11 communes dont Darvault. Il est animé par une Educatrice de Jeunes Enfants, madame BOULET : 01 64 78 70 73

Le RAM est un lieu :

- d'accueil, de conseils et d'informations sur les modes de garde, pour les assistantes maternelles, les parents et futurs

- de soutien et d'accompagnement individuels des assistantes maternelles dans leur pratique professionnelle.
- de regroupement d'assistantes maternelles par le biais d'ateliers éducatifs - occasions de rencontres et d'échanges d'expériences pour ces professionnelles et d'éveil et de socialisation pour les enfants qu'elles accueillent.

Ces services sont entièrement pris en charge.

Stationnement et circulation

Le Maire rappelle que le stationnement, sur toutes les rues de la commune, se fait selon le principe de l'alterné par quinzaine (du 1 au 15 inclus, coté numéros impairs ; du 16 à la fin du mois, coté numéros pairs). Ces mesures ont pour but d'assurer la sécurité des piétons et des usagers de la

route. De plus, le stationnement des véhicules de plus de 3,5 tonnes est interdit sur les trottoirs.

Il rappelle également que la route de Moncourt est à double sens depuis le RD403 jusqu'au chemin de basse pleigne.

Associations et animations

Brocante « Fêtes et Loisirs Darvultois »

Belle journée. Beau succès pour une première. Rendez-vous l'année prochaine. Un grand merci à tous les bénévoles qui ont participé.



Soirée moules-frites

L'association « Boules Darvultois », remercie tous les participants de cette soirée qui s'est déroulée au foyer, dans une salle comble et dans une ambiance conviviale. Un grand merci à tous les bénévoles qui se sont investis dans la réalisation de cette manifestation.



Des motos à Darvault

Le 27 juillet en fin de matinée, la place de la mairie a été envahie par plus de 300 motos et une dizaine de Mustang.



Rando

Soleil et douceur pour notre seconde rando. Nous avons traversé la forêt communale de Nemours pour découvrir la vallée Cassepot, la mer de sable, les rochers remarquables, la carrière de Pierre le Sault (pause photo), la grotte des Troglodytes où certains nous ont semé pour ramasser des châtaignes !!! Après le point de vue sur Chaintréauville et Bagneaux, nous sommes montés au Pain de Sucre, au rocher de Sens et au rocher Soules. Merci aux 30 randonneurs qui ont marché gaiement les 8 km 700.

Agenda

Réunion et inscription club du jeudi 17h30 au foyer : le 13 novembre
Soirée choucroute « boules darvultois » : le 8 novembre
Commémoration : le 11 novembre
Théâtre : le 22 novembre
Téléthon : le 6 décembre
Goûter de Noël du club du jeudi : le 18 décembre
Galette du club du jeudi : le 22 janvier 2015

Mariages

FOLCO Jean-Claude et JOUANIC Pascale le 30 août 2014
HOHMANN Sébastien et CHREA Sophy le 04 octobre 2014

Naissance

AHROUR Assya
née le 02 octobre 2014

Décès

MARTINS Manuel
Le 02 juin 2014 à 45 ans
BENET Odette
le 19 juin 2014 à 79 ans
ROUHEN Jeannine
le 21 juillet 2014 à 87 ans
GREGOIRE Christian
le 12 août 2014 à 59 ans
TOUMELIN Paulette
le 24 septembre 2014 à 74 ans

Mairie

Horaires d'ouverture :

lundi, mardi et jeudi
de 16 à 18h
le mercredi
de 14h à 18h
le vendredi
de 10h30 à 12h30

Téléphone
01 64 78 53 10

Adesse électronique
mairie@mairie-darvault.fr

Directeur de publication
Didier Chassain

Création
Laurent Daudon

Rédaction
Commission journal/web

Impression
Apidiff



DARVAULT

Octobre 2014

INFOS

ÉDITO

Une nouvelle rentrée scolaire à Darvault ! La 168ème puisque la première aurait eu lieu en 1846.

Rentrée particulière puisque marquée par une importante modification des rythmes scolaires imposée par l'Etat. Réforme qui allège les journées traditionnelles d'enseignement en reportant les heures libérées sur une demi-journée supplémentaire de classe.

Afin d'éviter d'ajouter des contraintes à la fois financières et d'organisation aux parents d'élèves, l'équipe municipale et moi-même avons décidé d'assurer gratuitement ces « temps d'accueil périscolaire ».

Depuis la rentrée scolaire, mesdames Zanzarelli et Noten se chargent de cet accueil avec l'aide ponctuelle de madame Mas et monsieur Petit. Cet accueil ne se limite pas à une simple garderie. Il est en effet très structuré et propose, sur la base d'un programme annuel précis, de nombreuses activités. Bien évidemment, les activités sportives sont présentes avec des initiations au tennis, ping-pong, badminton, et basket. Notre équipe anime également des activités manuelles, des jeux collectifs, des sorties en forêt et des ateliers de construction...

Compte-tenu du succès rencontré

par ce service, nous venons de recruter dans le cadre d'un Emploi d'Avenir d'un an, contrat largement subventionné par l'Etat, monsieur Ilan Cohen qui a pris ses fonctions le 1er octobre dernier et pourra au vu de ses compétences venir renforcer l'équipe chargée des espaces verts. Je profite de ces quelques lignes pour lui souhaiter la bienvenue.

La période estivale a été l'occasion de nombreuses manifestations au sein de notre Commune qui vous sont relatées plus en détails dans les pages qui suivent. Pour finir, je vous rappelle notre rendez-vous théâtre du 22 novembre prochain. Nous aurons en effet le plaisir d'accueillir la Compagnie Montignonne qui nous présentera une pièce à ne pas manquer : « Bientôt les fêtes », qui j'en suis certain nous apportera un peu de bonne humeur en cette fin d'année.

Et surtout n'oubliez pas de participer aux activités organisées par Darvault Animation, commission municipale, au profit du Téléthon, le 6 décembre au foyer.

Bien cordialement,

Le Maire de Darvault
Didier Chassain



« modification des rythmes scolaires »

Brève

Maisons illuminées
Vous pouvez vous inscrire dès le mois de novembre et jusqu'au 15 décembre en mairie. Toutes les maisons seront récompensées par la commune.

Théâtre

Nous recevrons le 22 novembre à 20h30 « La compagnie montignonne » qui nous interprêtera une comédie de Bruno Druart intitulée « Bientôt les fêtes » au foyer, rue de la barauderie.

Tarifs : 7€ pour les plus de 18 ans

Bon voisinage

Ne pas jeter divers «TRUCS» au dessus des murs de clôtures.



Rentrée des classes

La réforme des rythmes scolaires a été mise en place à Darvault dès le mardi 2 septembre 2014, jour de rentrée. Les 67 élèves de l'école ont donc classe une matinée

supplémentaire : le samedi matin de 8h30 à 11h30.

Les cours sont toujours de 24 heures hebdomadaires, les 3 heures du samedi matin étant compensées

par 3 heures de NAP (Nouvelles Activités Périscolaires) prises en charge par l'équipe du centre de loisirs sous la responsabilité de sa directrice, Alessandra Zanzarelli.

Calendrier des jours et heures de cours selon les classes

Jours	Maternelle		CP/CE1		CE1/CM1/CM2	
Lundi	8h30 -11h30	14h15 -16h30	8h30 -11h30	13h30 -15h00	8h30 -11h30	13h30 -16h30
Mardi	8h30 -11h30	14h15 -16h30	8h30 -11h30	13h30 -16h30	8h30 -11h30	13h30 -15h00
Jeudi	8h30 -11h30	13h30 -16h30	8h30 -11h30	13h30 -16h30	8h30 -11h30	13h30 -16h30
Vendredi	8h30 -11h30	13h30 -15h00	8h30 -11h30	13h30 -15h00	8h30 -11h30	13h30 -15h00
Samedi	8h30 -11h30		8h30 -11h30		8h30 -11h30	

Calendrier des Nouvelles Activités Périscolaires (NAP)

Jours	Maternelle	CP/CE1	CE1/CM1/CM2
Lundi	13h30 -14h15	15h00 -16h30	
Mardi	13h30 -14h15		15h00 -16h30
Vendredi	15h00 -16h30	15h00 -16h30	15h00 -16h30

Les NAP sont gratuites et facultatives. Si vous souhaitez que votre enfant y participe, vous devez obligatoirement l'inscrire en mairie pour l'année scolaire entière, sauf situation exceptionnelle (changement de situation professionnelle, santé...). A défaut d'inscription votre enfant

ne pourra pas participer à ces activités.

Attention : il ne s'agit pas d'une garderie ! Pour des raisons pédagogiques, l'assiduité des enfants est requise, il ne sera pas possible de venir les chercher avant la fin des activités. Le respect

de ce règlement est impératif afin de permettre à l'équipe d'encadrement de proposer des activités pédagogiques structurées conçues dans un objectif de progrès pour l'enfant.

Le programme des NAP est affiché à l'école.

Augmentation taxe d'aménagement

Le 22 août 2014, les élus ont décidé, en conseil municipal, d'augmenter la part communale de la taxe d'aménagement qui passe du taux de 3% à 5%.

Cette augmentation qui s'appliquera à tous les permis de construire et déclarations préalables de travaux délivrés à compter du 1er janvier 2015, a été motivée par la suppression prochaine du service de La Direction Départementale des Territoires (DDT) qui instruisait gratuitement, au nom de l'état, les permis de construire des petites communes, telles que Darvault, les communes plus importantes,

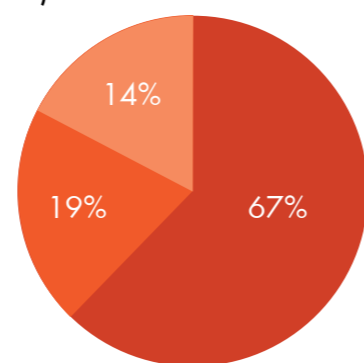
Recrutement ALSH

	Euros
Contrat Emploi d'Avenir (coût total mensuel chargé)	1621
Subvention Etatiques	1084
Economies générées par l'absence d'embauche pendant les vacances scolaires	313
Coût à la charge de la Mairie	223

Coût à la charge de la mairie : **223€ (14%)**, Economies générées par l'absence d'embauche pendant les vacances scolaires : **313€ (19%)**, Subvention Etatiques : **1084€ (67%)**

comme Nemours ou Saint Pierre ayant leur propre service d'urbanisme.

A l'échelle de l'intercommunalité, une réflexion est en cours pour créer un service commun d'urbanisme, qui, s'il voit le jour aura un coût pour les communes. L'augmentation de cette taxe devrait donc compenser partiellement ces dépenses supplémentaires.



Communiqué CCAS

Pour les personnes âgées de 70 ans et plus :

Le CCAS peut accorder un bon de chauffage aux conditions suivantes :

- 230€/an pour un revenu brut global inférieur ou égal à 8100€/an,
- 180€/an pour un revenu brut global compris entre 8100€ et moins de 11100€/an,
- 132€/an pour un revenu brut global compris entre 11100€ par an et 13000€/an.

Vous pouvez vous inscrire dès maintenant en mairie pour en bénéficier, muni de votre dernier avis d'imposition, d'un RIB et d'un justificatif de domicile si vous n'êtes pas encore connu.

Le CCAS vous offre également, sans condition de ressources, la possibilité de participer gratuitement au repas des anciens qui aura lieu le dimanche 23 novembre 2014 ou, si vous préférez, de recevoir un colis de Noël. Un courrier vous a été adressé afin que vous formuliez votre choix. A défaut de réponse de votre part, le colis vous sera automatiquement remis. Distribution les 12 et 13 décembre.

N'hésitez pas à vous faire connaître en mairie si vous êtes concerné pour la première fois par ces dispositifs.

Tél : 01 64 78 53 10

Livraison à domicile

Le CCAS vous propose la livraison gratuite, à votre domicile, de médicaments, matériel médical et pharmaceutique.

Si vous êtes intéressés merci de vous faire connaître en mairie.

Tél : 01 64 78 53 10

Carte d'identité

Sur la Gazette d'avril, mai, juin 2014, nous vous informions des nouvelles dispositions concernant les cartes d'identité sécurisées (cartes plastifiées) délivrées en faveur des personnes majeures : durée de validité de 15 ans à compter du 1er janvier 2014 pour toutes les cartes délivrées à partir du 1er janvier 2004.

Si votre carte vous a été délivrée entre le 1er janvier 2004 et le 31/12/2013, la prorogation de 5 ans est automatique, sans démarches à effectuer. Toutefois, si

vous projetez de voyager dans un pays acceptant la carte d'identité comme document de voyage, le ministère des Affaires Étrangères recommande, afin que votre passage ne soit pas refusé, de consulter au préalable le site :

<http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/>

et de télécharger la fiche d'information traduite dans la langue du pays concerné, afin que vous puissiez la produire au passage de frontière.

CNAV nouveauté

Le service en ligne « Je souhaite être informé sur mes paiements » évolue. Les retraités peuvent désormais télécharger et imprimer leur attestation de paiement directement chez eux.

www.lassuranceretraite.fr

SMETOM

(Syndicat Mixte d'Enlèvement et de Traitement des Ordures Ménagères).

Vente de poubelles (vertes) aux particuliers :

- 34.50 € pour 120 litres
- 43.50 € pour 240 litres
- 75.50 € pour 360 litres
- 177 € pour 660 litres
- 184,50 € pour 770 litres

Vente de modulo

Bacs permettant aux usagers de transporter leurs déchets (verres) jusqu'au point de collecte. Ce bac a une contenance de 35 litres au prix de 20 €.

Tél : 01 64 29 35 63



CLIC soutien

Vous avez plus de 60 ans ou accompagnez un de vos proches âgé.

Ayez le réflexe **CLIC SOUTIEN!** C'est un guichet d'accueil de proximité, d'information, de conseil et d'orientation, destiné aux personnes âgées pour répondre à leurs besoins dans leur vie quotidienne :

aide à domicile, télé assistance, Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA), recherche de places en maison de retraite, information sur les financements et les aides possibles...

A votre demande, une professionnelle du CLIC peut venir à votre domicile pour évaluer vos besoins et vous proposer la solution la plus adaptée à votre situation.

Les interventions du CLIC sont gratuites.

CLIC Soutien
15, rue des Chaudins
77140 NEMOURS
01.64.28.75.25
www.clicsoutien.org

